

communes d'Angleterre, nous adressait la parole, sa voix pouvait être entendue dans tous les coins de la salle. Mon honorable ami de Bonaventure (M. Marcil) parle à voix basse, et cependant sa voix pénètre partout. Vous pouvez toujours entendre l'honorable député de Shelburne (M. Fielding). Le mal est que certains d'entre nous prononcent imparfaitement leurs mots et parlent d'un ton si bas que je défie personne d'entendre ce qu'ils disent à trois ou quatre pieds. Il est temps, je crois, que quelques-uns de nous s'en prennent à eux-mêmes de ce qui arrive, et non plus aux architectes.

M. COCKSHUTT: Je crois savoir que l'on a dépensé un peu moins de 9 millions pour cet édifice, et j'ai entendu l'honorable député de Brome (M. McMaster) dire que c'était là une dépense excessive. Je dois dire, pour ma part, que l'édifice ne nous coûte pas encore trop cher, dans les présentes circonstances surtout. J'ai fait une visite à la province du Manitoba il y a peu de mois et j'ai parcouru le palais législatif, destiné à ne recevoir que bien peu de députés comparativement au nôtre, puisque la population y est comparativement peu nombreuse et que l'édifice n'est que pour une province seulement; mais il n'en coûte pas moins presque autant que le nôtre.

M. CAMPBELL: Cet édifice du Manitoba ne sert que pour l'assemblée elle-même; ce sont des bureaux dont il se compose en grande partie.

M. COCKSHUTT: Je l'ai parcouru dans son entier, et j'ai vu ce qu'il est. Il est loin d'avoir l'étendue de celui-ci. Je répète que nous en avons eu pour notre argent. Si l'on considère qu'il va servir pendant un siècle au moins, peut-être deux, car il est construit avec les matériaux les plus solides et devrait durer même beaucoup plus longtemps que cela, je ne saurais être de l'avis de l'honorable député de Brome, que la dépense est excessive, et, si l'édifice peut être complété moyennant 10 millions, cela ne saurait être trop cher dans les présentes circonstances.

Pour ce qui est de l'acoustique, je crois que l'honorable député de Port-Arthur (M. Keefer) mentionne une des principales raisons qui fait que l'on ne peut s'entendre dans cette salle, et c'est que l'on ne s'efforce pas de l'être. Jamais je n'ai entendu personne se plaindre de ne pouvoir entendre l'honorable député de Brome (M. McMaster); d'autres aussi peuvent toujours être entendus, mieux même parfois que nous

le désirerions. Il ne s'agit bien souvent que d'élever un peu le ton et de vouloir être entendu.

Je désire appeler l'attention du ministre sur l'acoustique d'une autre salle, beaucoup plus petite que celle-ci, je veux dire la salle du comité des chemins de fer, où il est presque impossible d'entendre celui qui parle. Vous entendez la voix, mais les paroles paraissent s'enchevêtrer, et il en résulte que nombre de phrases sont perdues. Ce n'est pas parce que la salle est trop grande, ni parce que l'on ne parle pas assez haut, mais il y a certainement quelque chose de défectueux et qui mérite l'attention du ministre.

Quant à la tour, j'espère qu'elle sera construite avec le plus grand soin. Il y a quelques années j'ai vu, de mes propres yeux, s'écrouler une tour de l'édifice Ouest, et je sais qu'on en a démolie une au musée. Je crois qu'il vaudrait mieux construire une tour solide qu'une tour bien haute.

M. ARCHAMBAULT: Safety first.

M. COCKSHUTT: Les tours attirent la foudre. Or, si la foudre venait à frapper la tour du Parlement, ce serait un malheur; aussi le ministre a-t-il dû faire prendre toutes les précautions. Quant au comité, il nous a été très utile. Le député de Pontiac (M. Cahill) dit qu'une partie de cet édifice pourrait convenir à l'hébergement des bestiaux. Cependant, il est spacieux, les accessoires en sont excellents et nous devrions en être satisfaits. J'espère que les travaux qu'il reste à exécuter donneront la même satisfaction que ceux qu'on a faits jusqu'à présent.

L'hon. M. BELAND: On a dit que, dans cette Chambre, l'acoustique laissait à désirer, mais dans la bibliothèque, elle est trop parfaite. Pourquoi ne pas réduire cette sonorité en étendant les tapis sur le plancher? C'est ce que je me demande depuis les vingt ans que je suis député. Je ne connais pas de bibliothèque où il y ait autant de bruit. Il est impossible d'y faire une lecture ou une étude suivie, on y est tout le temps dérangé par le bruit des pas des visiteurs ou des employés qui remettent des livres en place. Je prierais donc l'honorable ministre de voir à faire cesser ce grave inconvénient, si la question dont il s'agit est de son ressort.

L'hon. M. McCURDY: Ce point n'a pas été soulevé devant le comité, pour la raison que le plancher de la bibliothèque est ce qu'il a toujours été, et si on ne l'a pas modifié, c'est sans doute à cause de la beauté de la marqueterie dont il est couvert.